



Rapport d'activités 2024

PLAIDOYER AUPRÈS DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Accompagnement de Terre d'Abeilles par The Good Lobby France

Depuis mai 2023, Terre d'Abeilles est épaulée dans sa mission de plaidoyer par la structure THE GOOD LOBBY représentée notamment par M. Gaëtan de ROYER et M. Didier SALLÉ, conseillers en affaire publiques.

M. William BAILLEHACHE a rejoint cette équipe, depuis Bruxelles

Adhésion renouvelée au Bureau Européen de l'Environnement (EEB)

Terre d'Abeilles a renouvelé son adhésion 2024 à l'EEB.

Nous avons collaboré sur le dossier de loi de Restauration de la Nature.

AU PLAN EUROPÉEN

ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN JUIN 2024

Terre d'Abeilles interpelle les candidats français

En mai 2024, nous avons rédigé et transmis à chaque candidat français à ces élections une note de synthèse de « Nos solutions pour une Europe protectrice des pollinisateurs et de la santé publique ». Parmi celles-ci, notamment :

- Interdiction d'usage de pesticides sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable et dans les zones à forts enjeux pour la biodiversité
- Renforcement de l'application de la lutte biologique et accroissement de l'utilisation d'agents et produits non synthétiques à faible risque pour lutter contre les ennemis des cultures
- Mise en place de clauses miroirs sur nos importations pour protéger le secteur agricole européen de la concurrence déloyale et assurer la qualité sanitaire des produits importés.

LOI DE RESTAURATION DE LA NATURE

Terre d'Abeilles salue l'annonce de son adoption

Fin 2023, nous encourageons l'ensemble des eurodéputés à voter en faveur de cette loi ambitieuse et indispensable, votée in extremis par le Parlement européen le 12 juillet 2023 – et à la maintenir dans son intégralité.

Nous avons sollicité également M. Christophe BECHU et le représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne.

C'est pourquoi nous avons accueilli avec satisfaction l'annonce de l'adoption de la loi par le Conseil de l'UE le 17 juin 2024.

ENTRETIENS PARLEMENTAIRES

Afin de leur présenter nos préoccupations et revendications sur les sujets énumérés ci-après, nous avons entamé une série de rencontres avec plusieurs eurodéputés :

- M. ALLIONE, le 25 septembre 2024
- M. GHESQUIERE, attaché parlementaire de M. CLERGEAU, le 8 novembre 2024
- Mme DELOGE, le 12 novembre 2024.

A l'occasion du renouvellement des commissaires européens, nous avons transmis deux questions écrites ou orales relatives à la problématique NGT.

► **NOUVELLES TECHNIQUES GÉNOMIQUES**
Pour une stricte réglementation des OGM/NGT *

Avec plus de 140 organisations de la société civile, nous demandions, fin 2022, un moratoire sur le forçage génétique, intitulé « NO to release of Gene Drives » contre les risques alarmants de la dissémination dans l'environnement d'organismes génétiquement forcés, aux conséquences écologiques irréversibles et pouvant conduire à l'extinction de certaines espèces.

Actuellement réglementés par la directive européenne OGM 2001/18/CE, les organismes obtenus par des nouvelles techniques génomiques (NGT) font l'objet d'une récente proposition législative 2023/0226 (COD) de la Commission européenne, qui vise à supprimer les exigences réglementaires existantes pour ces plantes. Une telle proposition permettrait la mise sur le marché, en Europe et en France, de 90% des plantes obtenues par NGT, sans aucune procédure d'évaluation des risques, de traçabilité, ni d'étiquetage.

Nous nous y opposons formellement et avons présenté une série de mesures approuvées le 26 février 2024 par M. Joël HAMANN, Conseiller diplomatique au cabinet du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Nous demandons :

- La stricte réglementation des NGT en tant qu'OGM
- L'organisation d'un débat scientifique et citoyen, public et transparent, pour informer et donner la parole aux consommateurs européens, tous directement concernés
- L'obligation d'une évaluation rigoureuse des risques sanitaires et environnementaux de tous les organismes issus de NGT
- L'obligation de traçabilité et d'étiquetage fiables des semences et denrées alimentaires issues de NGT
- Le maintien de la « clause de sauvegarde » pour garantir la souveraineté de chaque État membre de l'UE

► **ÉVALUATION DES RISQUES PESTICIDES AVANT DÉLIVRANCE D'AMM**
Ensemble contre la défaillance de l'expertise d'évaluation du risque

C'est depuis sa création, en 2002, que Terre d'Abeilles dénonce et se bat contre les graves dysfonctionnements dans le processus d'autorisation de mise sur le marché des pesticides, révélée par les insecticides néonicotinoïdes autorisés en France à partir de 1994. Un combat mené sans relâche, aux côtés des syndicats apicoles français, contre les failles dans l'expertise du risque vis-à-vis des abeilles ayant généré la destruction massive des abeilles au cours des 30 dernières années.

Véritable scandale environnemental et sanitaire, cette défaillance, au plan national et européen, ne concerne pas que les néonicotinoïdes, mais l'ensemble des familles de pesticides et impacte non seulement la faune pollinisatrice et l'environnement mais aussi la santé publique.

C'est pourquoi nous avons salué le lancement de la campagne « Secrets toxiques », en 2021, qui dénonce elle aussi la non-conformité des procédures d'autorisation de mise sur le marché des pesticides, coalition à laquelle Terre d'Abeilles s'est associée et qui regroupe aujourd'hui plus de 80 organisations.

► **GARANTIR L'ÉVALUATION RIGOREUSE DES FORMULATIONS PESTICIDES**
Nos propositions de mesures

Nous exigeons la mise en conformité des procédures d'homologation selon le règlement (CE) 1107/2009 en demandant :

- L'évaluation des effets à long terme sur la santé humaine et animale, ainsi que sur l'environnement, des formulations complètes des pesticides, tels qu'ils sont commercialisés
- La prise en compte de la toxicité chronique de tous les composants des pesticides : adjuvants, phytoprotecteurs, synergistes, résidus de pétrole (...)
- La réglementation des effets additifs et synergiques (effets "cocktail") des pesticides, mais aussi des résidus auxquels les populations humaines et animales sont exposées quotidiennement.

► OBTENIR L'ANNULATION DE LA RÉAPPROBATION DU GLYPHOSATE

Nouvelle procédure en cours

Une requête en réexamen de la ré-approbation avait été déposée en janvier 2024 pour tenter de forcer la Commission à revoir sa position sur le renouvellement de l'approbation du glyphosate. Celle-ci a notifié en juin 2024 son refus de procéder à ce réexamen.

Un recours contre cette décision de refus a été déposé par 5 organisations devant le Tribunal de l'Union européenne (ST, ANPER-TOS, ASE, Notre affaire à tous et la Confédération paysanne). Avec, à l'appui, de nouveaux arguments scientifiques.

Le 26 avril 2024, grâce à la participation de Secrets Toxiques, nous intervenons à l'assemblée générale du groupe Bayer-Monsanto pour dénoncer le renouvellement d'autorisation du glyphosate et ses effets délétères sur les abeilles et autres pollinisateurs.

AU PLAN NATIONAL

PLAN NATIONAL EN FAVEUR DES INSECTES POLLINISATEURS

Participation au comité de suivi

Membre du comité de suivi du Plan, Terre d'Abeilles a participé à la réunion du 19 novembre 2024, représentée par Camille BOUQUET.

CONTRE LA DÉFAILLANCE DE L'EXPERTISE D'ÉVALUATION DU RISQUE PESTICIDES

Procédure collective au Conseil d'État

A la suite de l'absence de réponse du gouvernement à notre demande préalable concernant la modification du décret définissant la liste des études demandées pour le dépôt d'une autorisation de mise sur le marché de pesticides, un recours au Conseil d'État a été déposé en février 2023, porté par 29 organisations (outre ST) et 29 députés. Fin octobre 2023, le ministère a déposé son mémoire en défense, et Phyteis son mémoire en intervention.

L'audience s'est tenue le 28 novembre 2024. Bien que la rapporteure publique ait estimé que nos préoccupations sont légitimes sur le fond, elle rejette notre recours portant sur l'arrêté de 2017 fixant la composition des dossiers de demande d'AMM. Elle conclut que le règlement 1107/2009 et le règlement 284/2013 n'imposent pas de fournir systématiquement des études de toxicité à long terme dans les dossiers de demande d'AMM des produits. Elle précise qu'une autorité compétente (ANSES) « peut » en demander si elle le juge nécessaire, mais que ce n'est pas une obligation. Que, de plus, il n'appartient pas au ministère d'aller plus loin que ce qu'exigent les règlements européens.

AMÉLIORATION DE L'EXPERTISE D'ÉVALUATION DU RISQUE PESTICIDES/ABEILLES

Terre d'Abeilles impliquée au sein du groupe de travail de recherche

Terre d'Abeilles est dorénavant représentée par Camille BOUQUET au sein du groupe Méthodes Pesticides/Abeilles (sous l'égide du ministère de l'Agriculture), chargé d'élaborer des protocoles de test pertinents et conformes à la réglementation européenne.

Elle a travaillé notamment avec le groupe d'experts à la rédaction du protocole de test « Reprotoxicité chez le faux-bourdon », permettant de démontrer les effets délétères des pesticides sur la viabilité et la vitalité des spermatozoïdes, qui a été présenté à la CEB le 21 mars 2024.

Deux réunions ont eu lieu, le 20 février dernier, puis le 10 septembre, dans les locaux de l'ANSES.

EFFETS DÉLÉTÈRES DES SDHI SUR LES ABEILLES ET SUR LA SANTÉ

Pour une reconnaissance de la littérature académique indépendante par les agences d'évaluation

Lors de la plateforme de dialogue du 3 avril 2024 à laquelle nous participons, l'Anses est interrogé sur les effets délétères du boscalid sur les abeilles, dont l'AMM a été prolongée jusqu'en 2026. Ce fongicide le plus utilisé en

Europe et le plus fréquemment détecté dans l'environnement et l'alimentation est pointé du doigt, notamment par une étude qui montre qu'il « *diminue la qualité de la reproduction des reines d'abeilles mellifères, ce qui confirme la nécessité d'inclure la reproduction dans les caractéristiques mesurées au cours des procédures d'évaluation des risques liés aux pesticides* ».

Le sujet des SDHI suscite une grave controverse et la réponse de l'Anses a été plus qu'évasive. Une réaction d'autant plus regrettable que l'Anses est le laboratoire européen de référence pour la santé des abeilles.

Le 7 novembre 2024, à Paris, Terre d'Abeilles participe à la journée de restitution des travaux de recherche sur les SDHI réalisés par le réseau scientifique interdisciplinaire HOLIMITOX, impliquant 16 laboratoires de recherche nationaux, qui travaille depuis 4 ans sur les pesticides SDHI. Les impacts des SDHI démontrés sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine sont très préoccupants. C'est pourquoi le réseau revendique « *que soit prise en compte, par les agences d'évaluation, la littérature académique indépendante, nécessaire à l'objectivité et à la décision éclairée* ».

Depuis le début de l'année, nous avons entamé une série d'audiences ministérielles et de rencontres parlementaires, afin de faire part de nos préoccupations, de présenter nos revendications et propositions de mesures sur les sujets énumérés ci-après (*)

AUDIENCES MINISTÉRIELLES

- Auprès de M. Joël HAMANN, Conseiller diplomatique au cabinet du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le 26 février 2024
- Auprès de M. JAQUET, Conseiller bien-être animal au ministère de l'Agriculture, le 28 mars 2024
- Auprès de Mme VIEILLEFOSSE, Conseillère Ecologie au cabinet du Président de la République et du Premier Ministre, le 5 avril 2024
- Auprès de Mme WOLFF, Conseillère au secrétariat d'État à la Biodiversité, le 5 avril 2024

En présentiel, au cabinet du Premier Ministre, le 13 novembre 2024 :

- Auprès de M. Michel STOUMBOFF, conseiller Agriculture et
- Auprès de Mme Sandrine ROBERT, conseillère Environnement

ENTRETIENS PARLEMENTAIRES

- Avec M. CAZENAVE, collaborateur de Mme MOREL, députée, le 14 octobre 2024
- Avec Mme FERRER, députée, le 14 octobre
- Avec M. RIVIERE, député, le 16 octobre
- Avec M. FAIT, député, le 17 octobre
- Avec Mme DE PELICHY, députée, le 17 octobre
- Avec M. DUPUY, collaborateur de M. CARRIERE, député, le 18 octobre
- Avec Mme MAGNIER, députée, le 23 octobre
- Avec M. DUPLESSY, député, le 8 novembre
- Avec M. BITEAU, député, le 25 novembre

► ENRAYER LA PRÉDATION DU FRELON ASIATIQUE

- Adoption, en l'état, de la proposition de loi n°143 « *visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole* »
- Plan national régionalisé de lutte collective et coordonnée, préventive et curative, financé et accompagné par l'État
- Organisation d'une table ronde à l'Assemblée nationale, début 2025

▶ LOI D'ORIENTATION AGRICOLE PROTECTRICE DES POLLINISATEURS

- Prise en compte de l'apiculture et de la préservation durable des abeilles par la promotion et l'accompagnement à la formation et l'installation professionnelles en apiculture
- Rétribution des services écosystémiques fournis par la pollinisation entomophile
- Application de sanctions pénales pour toute atteinte portée aux espèces et aux espaces protégés

▶ RÉDUCTION SIGNIFICATIVE DES PESTICIDES AGRICOLES

- Maintien de l'interdiction d'usage agricole des insecticides néonicotinoïdes et de toute dérogation
Plan Écophyto 2030
- Intégration dans la formation Certiphyto d'un module "Protection des insectes pollinisateurs"
- Instauration d'un indicateur de suivi des pesticides protecteur et pertinent sur la base du Nodu

Loi Égalim 2018

- Maintien de l'interdiction des remises, rabais et ristournes lors des ventes de pesticides
- Maintien du conseil stratégique obligatoire sur chaque exploitation agricole, dans le cadre de la séparation des activités de vente et de conseil sur les pesticides

▶ GARANTIR L'ÉVALUATION RIGOUREUSE DES PESTICIDES

Mise en conformité des procédures d'homologation selon le règlement (CE) 1107/2009 :

- Évaluation des effets à long terme sur la santé humaine et animale, ainsi que sur l'environnement, des formulations complètes des pesticides, tels qu'ils sont commercialisés
- Prise en compte de la toxicité chronique de tous les composants des pesticides : adjuvants, phyto-protecteurs, synergistes, résidus d'hydrocarbures
- Réglementation des effets additifs et synergiques (effets "cocktail") des pesticides, ainsi que des résidus (métabolites) auxquels sont exposées les populations humaines et animales

Maintien de l'indépendance de l'Anses - Désigné laboratoire européen de référence de la santé des abeilles & Renforcement de la fiabilité de l'expertise scientifique

- Refus de l'attribution de compétences partagées avec le ministre de l'Agriculture
- Demande de prise en compte de la littérature académique, nécessaire à l'objectivité et à la décision éclairée.

(*) *Tous nos argumentaires sont tenus à votre disposition.*

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

CONCEPTION, CRÉATION ET DIFFUSION DE SUPPORTS ÉDUCATIFS

LA FRESQUE DES ABEILLES

Conçue par Terre d'Abeilles et présentée au public à l'automne 2023, la Fresque des Abeilles s'inspire de la Fresque du Climat. C'est un outil innovant d'intelligence collective au service de la protection durable des insectes pollinisateurs. Un atelier collaboratif intergénérationnel, éducatif et divertissant, destiné à tout public à partir de 12 ans, qui permet de mesurer les enjeux pour l'humanité de la pollinisation et du déclin de l'entomofaune pollinisatrice, de prendre conscience de la nécessité de la protéger et de l'urgence à agir. Au-delà, la Fresque des Abeilles apporte les clés de compréhension nécessaires pour susciter l'envie de se mobiliser au service du vivant, individuellement ou collectivement.

Soutenue par la Ligue de l'Enseignement, notre Fresque des Abeilles a été présentée par Camille BOUQUET à l'Académie du Climat de la ville de Paris le 29 octobre 2024, puis validée par le jury pour nous permettre de proposer des ateliers à Paris dès 2025.

JEU-VIDÉO

Destiné aux enfants dès 6 ans et aux plus grands, disponible gratuitement sur App Store et Google Play (à partir d'un QRcode), notre jeu vidéo « Weezy l'abeille au royaume des super-pouvoirs » permet de comprendre l'organisation des abeilles et leurs services indispensables à la préservation de la biodiversité.

Nous y avons apporté quelques améliorations, notamment un système de sauvegarde – la maintenance technique étant assurée par Mme Léa LIONIS.

JEU DES 7 FAMILLES « LES POLLINISATEURS »

Pour jouer en société, sans écran, et pour le plaisir de découvrir, dès 5 ans, les secrets des insectes et autres petites bêtes (moins connues) qui pollinisent les fleurs et qu'il faut protéger.

Notre jeu des 7 familles, superbement illustré par Éva SANCHEZ, est disponible à la vente depuis octobre 2024.

INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES EXTERNES

« BZZ BIKE TOUR » DE MOBILISATION POUR NOS POLLINISATEURS

La première édition 2023-2024 a été un succès, auprès des enfants et aussi des enseignants : 94% de satisfaction sur la qualité de nos animations ! Et d'excellents échanges avec plusieurs inspecteurs d'académie qui considèrent cette initiative d'utilité publique (Indre-et-Loire, Loiret, Corrèze, Gironde...)

La pollinisation étant un sujet trop peu abordé dans les programmes éducatifs - notamment dans le cursus agricole et agronomique, malgré l'importance qu'elle revêt pour la production agricole et alimentaire, Terre d'Abeilles a repris la route pour éveiller les consciences, avec ses outils éducatifs et sa ruche digitale interactive.

La deuxième édition 2024-2025 est repartie le 16 septembre 2024.

- ✓ Élodie GRASESKOSKY anime les sessions pédagogiques « Jour de classe avec les abeilles » offertes aux élèves du CP au CM2
- ✓ Hayat MIMOU rencontre les lycéens et étudiants du cursus agricole pour leur présenter sa formule « Pollinisation et agriculture », qui intègre la Fresque des Abeilles.

UNIS CITÉ

Le 30 janvier, Hayat et Élodie animent chacune une Fresque des Abeilles pour des groupes de jeunes en service civique.

TROC'PLANTES

Le 27 avril, à Voulangis (77), Camille a présenté notre ruche digitale interactive, la Fresque des Abeilles, une dégustation de nos miel et expliqué le principe de piégeage sélectif du frelon asiatique de type « Jabeprode ».

FLAMME OLYMPIQUE PARIS 2024

Le 27 mai, Élodie et Hayat animent à l'école Ste Thérèse à Le Blanc (36) une journée d'ateliers de sensibilisation.

ACCUEIL PÉDAGOGIQUE à LA MAISON DES ABEILLES

VISITES GUIDÉES

Accueil de groupes les 23 et 26 mai et 16 juillet.

Nous proposons dorénavant aux classes de maternelle, très demandeuses, notre nouvelle formule ludique et joyeuse « Des ailes et des fleurs ».

FRESQUE DES ABEILLES

Le 8 août, Élodie recevait une première famille pour participer à la Fresque des Abeilles.

SECRETS DE FABRIQUE

Découverte de l'abeille mellifère et l'apiculture

7 animations, de 16h30 à 18h, se sont déroulées les 18 et 25 avril, 11 et 25 juillet, 1^{er}, 8 et 21 août.

Accueillant plus de 350 visiteurs, adultes et enfants.

SAFARI-ABEILLES

4ème édition estivale d'immersion apicole, réservée aux enfants de 7 à 16 ans

Plus d'une quarantaine d'enfants ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à nos 3 demi-journées d'immersion apicole, organisées les 10 et 24 juillet et 7 août.

RUCHER-ÉCOLE A LA MAISON DES ABEILLES

FORMULE CLASSIQUE

Cinq sessions de 3 heures de formation aux bonnes pratiques de l'apiculture, animées par Louis ROBROLLE, suivies par une dizaine d'adultes (femmes et hommes), se sont déroulées les 6 avril, 4 mai, 8 juin, 13 juillet et 7 septembre.

FORMULE SPÉCIALE 16-25 ANS EN DÉCROCHAGE SCOLAIRE

4ème édition - Offerte aux jeunes des missions locales

Les jeunes issus de trois missions locales de l'Indre et Indre-et-Loire ont pu découvrir l'abeille mellifère, les rudiments de l'apiculture et s'initier aux bonnes pratiques.

Des sessions-découverte, théoriques, animées par Camille, se sont déroulées les 23 avril, 28 et 30 mai 2024 dans les locaux des missions locales, avec notre ruche digitale interactive et notre Fresque des Abeilles. Suivies d'une demi-journée de formation au rucher-école de la Maison des Abeilles offerte à chacun des groupes et animée par Louis ROBROLLE et Camille, les 30 avril, 3 et 4 juin 2024.

RÉCOMPENSES

- Automne 2024 - **Référencement de l'action pédagogique de Terre d'Abeilles sur ADAGE**

Application de l'Éducation Nationale, dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle

Double récompense attribuée à Terre d'Abeilles par le Fonds MAIF pour l'éducation

Pour notre action pédagogique « La formation apicole au service des jeunes en décrochage scolaire »

- 18 septembre 2024 – **Remise du Prix académique du Fonds MAIF pour l'éducation**, à La Maison des Abeilles. Accueil d'une délégation de Châteauroux et d'un représentant de la Mairie, membre du jury.
- 5 novembre 2024 - **Remise du Deuxième prix national du Fonds MAIF pour l'Éducation** lors de la cérémonie officielle, organisée à la Scène nationale d'Evry Courcouronnes

FINANCEMENT PUBLIC ET PRIVÉ

FINANCEMENT PUBLIC

- Attribution d'une subvention de l'État de 2023 à 2025, dans le cadre du Fonjep Jeunes
- Attribution d'une subvention du Fond départemental pour la vie associative (FDVA) en soutien au rucher-école
- Engagement d'attribution d'une subvention d'aide à l'emploi de la Région Centre Val de Loire CAP'ASSO sur 3 ans, à compter de fin 2024, au titre de « Pédagogie auprès de la jeunesse et mobilisation citoyenne », pour la consolidation de nos 2 CDD en CDI.

MÉCÉNAT D'ENTREPRISES

Nous adressons nos plus vifs remerciements pour leur précieux soutien à nos partenaires et amis :

- LA BOULANGERE & CO
- LADRÔME LABORATOIRE
- MELTONIC
- NUTERGIA LABORATOIRE :
- QWETCH
- BELIFLOR
- SRDI
- LES STATIONS
- ETY ARMOR
- FONDATION SNCF
- LAXEL France
- FONDATION LEA NATURE
- AUDIKA
- APIVITA
- MAIF
- FONDATION OLGA TRIBALLAT

DONS PARTICULIERS

Nous remercions également pour leur générosité toutes celles et ceux qui nous encouragent à poursuivre notre action d'intérêt général, par leurs dons via la plateforme Hello Asso.

RELATIONS PARTENAIRES

SRDI - Le 16 avril 2024, nous avons accueilli à la Maison des Abeilles, une délégation vendéenne de la société SRDI, notre partenaire. Pour lui faire découvrir notre site et profiter d'un safari-abelles organisé au rucher-école.

LADROME LABORATOIRE - Le 12 juin, à Saillans (26), dans les locaux de notre partenaire Ladrôme laboratoire, nous avons animé une conférence et proposé nos ateliers pédagogiques aux équipes de l'entreprise, ainsi qu'aux visiteurs.

PERSPECTIVES & OBJECTIFS 2025

PLAIDOYER

Nous poursuivrons parallèlement et en fonction de l'actualité nos démarches auprès des instances gouvernementales françaises et européennes – individuellement ou collectivement, avec l'appui des scientifiques indépendants, des syndicats apicoles et/ou autres organisations environnementales.

ÉVÉNEMENTIEL

Nous accueillerons à la Maison des Abeilles les représentants et membres de la coalition SECRETS TOXIQUES les 25, 26 et 27 avril 2025 à l'occasion de son assemblée générale annuelle.

RECRUTEMENT

Nous envisageons de recruter un(e) candidat(e) au service civique pour se former à la pédagogie et participer à notre programme d'animations.

